

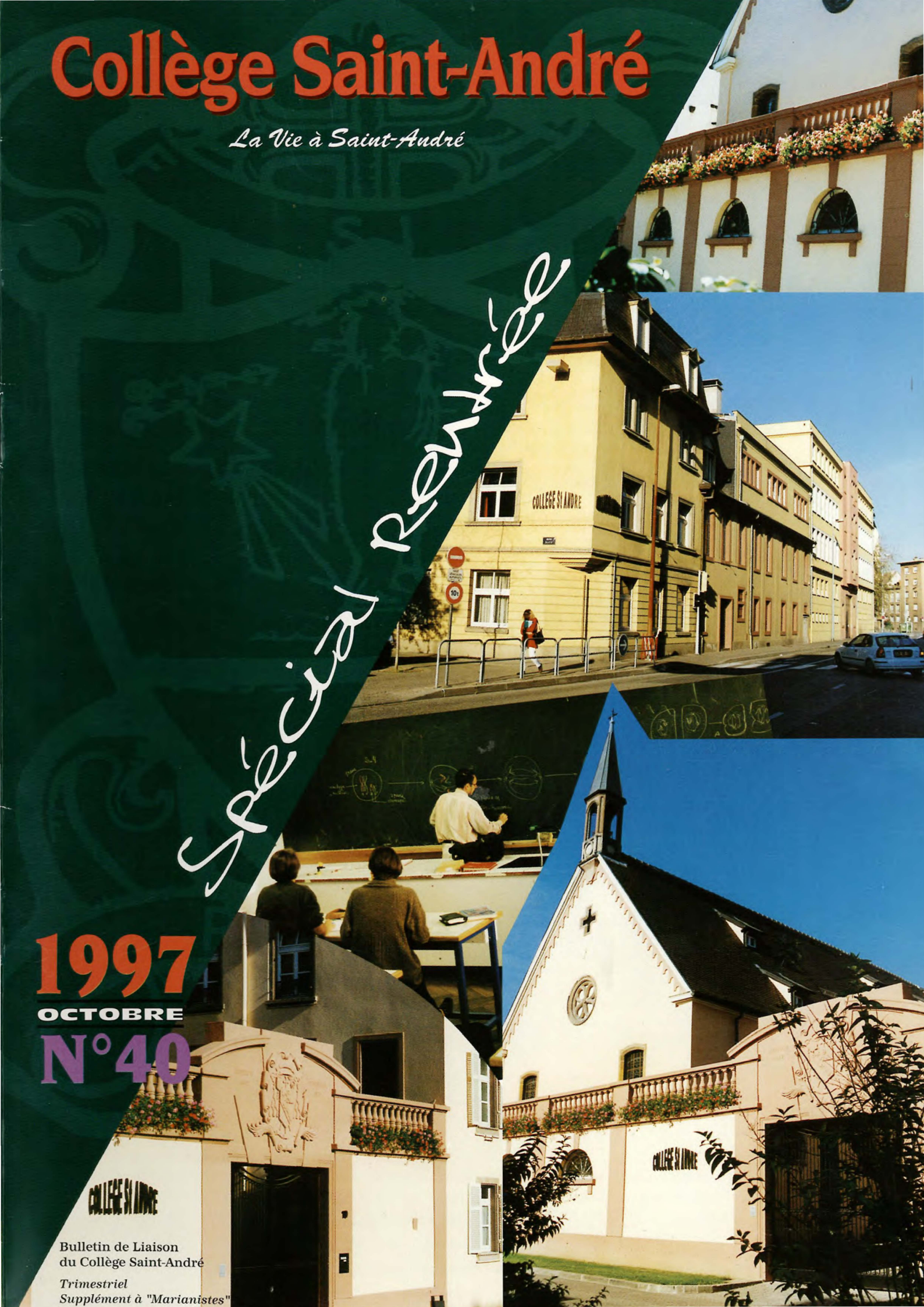
# Collège Saint-André

*La Vie à Saint-André*

*Spécial rentrée*

**1997**  
**OCTOBRE**  
**N°40**

Bulletin de Liaison  
du Collège Saint-André  
Trimestriel  
Supplément à "Marianistes"





- 1 Le Mot du Directeur
- 2 Le Projet Educatif
- 4 Les Cycles de Formation
- 5 Vie Scolaire
- 8 Structures et Modes de Participation
- 10 Proposition de Vie Chrétienne
- 11 Activités Parascolaires
- 13 Administration - Renseignements pratiques
- 14 Les Nouveaux Professeurs
- 14 Les Classes et effectifs
- 15 Les Responsables de l'Établissement
- 16 Le Jumelage IMPRO
- 17 Un nouveau Labo de Biologie
- 18 Les Professeurs et leurs Classes
- 21 Calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre



**Un bref aperçu historique**

**L**e Collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

**S**on histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

**F**ondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont

considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

**E**n 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes

de 6<sup>o</sup> à 3<sup>o</sup>) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

**E**n constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section "Gestion Informatique" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Bureautique-Opt. B : Secrétariat Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1500 élèves.

# Le Mot du Directeur

## Un Nouvel Elan

Chaque année scolaire qui débute constitue pour nos jeunes une espérance, une nouvelle chance ; elle est aussi pour nous adultes et éducateurs un défi à relever : elle exige diversification ; créativité, initiative.

Chaque rentrée apporte donc son lot de nouveautés. Désormais, le collège (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>) comprendra trois cycles. Le cycle central (5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) n'avait pas de responsable. C'est à présent chose faite ; Madame Christine BURET occupe ce poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre. D'une grande spontanéité, elle sait se mettre à l'écoute des élèves qu'elle aidera dans leur scolarité. Elle a aussi pour mission la mise en place des parcours diversifiés. Madame Monique HANS pourra dorénavant se consacrer entièrement à l'accueil des élèves de 6<sup>e</sup> et à l'adaptation de ces derniers au collège, et Mademoiselle Geneviève BELMAIN à l'orientation des élèves de 3<sup>e</sup> à une étape décisive de leur scolarité.

L'équipe enseignante est particulièrement stable : il convient de citer néanmoins le départ à la retraite de Monsieur ACKERMANN, qui a été pendant de très nombreuses années professeur d'Allemand à St-André et la mutation de Madame DINGREMONT, professeur de Technologie. Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Francis GHIELENS, nouveau Directeur de l'Assomption, qui assure, depuis la rentrée, un enseignement de Technologie en 4<sup>e</sup> au Collège St-André et Madame UETTWILLER professeur d'Allemand, déjà en fonction à l'Assomption. De ce fait, les liens entre nos deux établissements se trouvent encore renforcés.

A noter également l'arrivée, pour une année, de Madame Sabine PERROT professeur stagiaire en Anglais. Enfin, c'est Mademoiselle Rachel PFLEGER qui remplace M. KIRBIHLER pendant son congé exceptionnel de 6 mois destiné à la pré-

paration de sa thèse de doctorat.

Une équipe pédagogique stable mais des bâtiments et structures en constant renouveau. Les vacances ont profité aux Sciences de la Vie et de la Terre (S.V.T.) qui ont bénéficié d'un laboratoire tout neuf, spacieux et fonctionnel tout comme ceux de physique, créés l'an dernier. Les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, côté mairie, ont eu du mal à reconnaître leurs salles de classes entièrement rénovées. Par ailleurs, le mobilier de plusieurs classes a été changé : en particulier celui des salles d'Arts Plastiques et de Musique : ces dernières sont devenues de véritables lieux de vie et de créativité.

Il n'y a pas de doute, l'Ecole de demain est en marche, celle qui permettra à nos jeunes, qui comme l'a rappelé le Saint-Père, sont "l'espérance du monde", de prendre un nouvel élan et qui a aussi pour mission de leur rendre l'optimisme, c'est à dire la foi en l'avenir.

Mère Térésa s'est chargée de "compléter" le message : le bonheur ne peut être authentique sans le partage et sans le don de soi ! Ne cherchons pas d'autre projet pastoral pour l'année scolaire qui s'ouvre.

*J. Blum*  
Directeur



## NOTE IMPORTANTE

### INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6<sup>e</sup>

***Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6<sup>e</sup> à la rentrée 1998/99 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 15 décembre 1997.***

***Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.***

# Projet EDUCATIF

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'explicitier les finalités d'une Ecole et de montrer par quels moyens la Communauté Educatrice entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du Projet Educatif datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine, des jeunes en formation scolaire qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce Projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P.)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

## 1 LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'Ecole ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-entendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Education aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

### Respect de l'autre

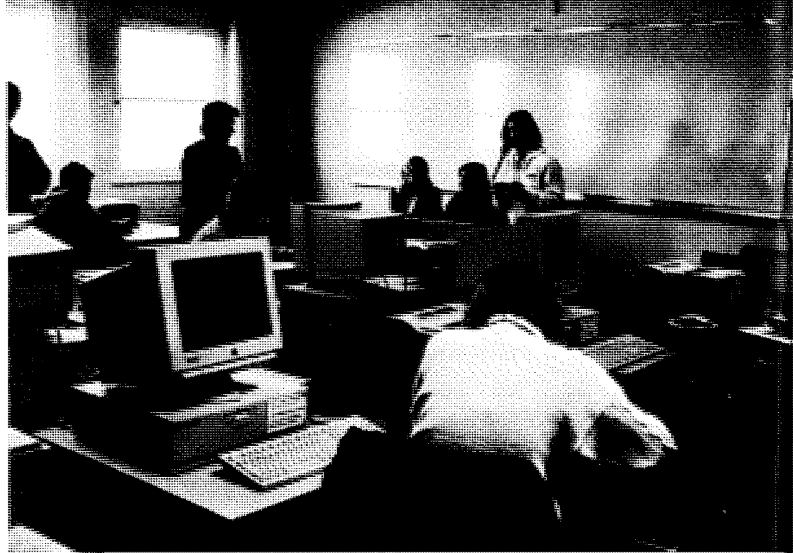
L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

### Solidarité Responsable

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des situations d'ouverture et de communication avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

*Non solitaires, mais solidaires*



## Créativité

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités péri-scolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

## Intériorité

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

## 2 LES ELEVES

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

### Les droits des élèves

- \* être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- \* vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- \* trouver dans ses difficultés un SOUTIEN fraternel et/ou organisé
- \* être éduqué à l'autonomie progressive
- \* être éclairé à l'heure de ses choix
- \* être stimulé à développer sa créativité
- \* apprendre à vivre en société
- \* recevoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

## 3 LES ATTENTES DES PARENTS

### Ouverture sur la société

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.



### \* Dans l'établissement :

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sorties sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

### \* Dans la ville :

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

### \* L'Europe se construit pour nous et avec nous :

L'Alsace est au coeur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

### \* Le monde est notre monde :

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

### Ouverture sur le monde du travail

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail: goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

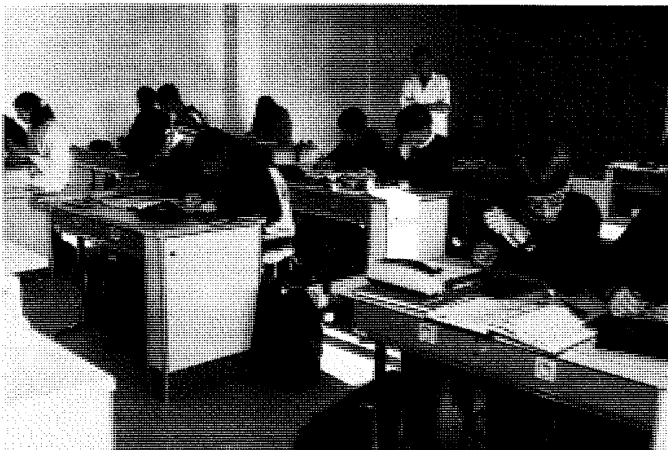
### Donner un sens à sa vie

Au-delà de sa mission d'enseignement, Saint-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. Saint-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de Saint-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de Saint-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun



sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.

## 4 L'AUMONERIE

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de Saint-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de coeur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

### Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à Saint-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

### Ouverture à la justice

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. Saint-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démuné que lui, dans un esprit de charité et d'entraide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeller les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

### Esprit de famille

"Tout Collège doit être une vraie famille" disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre. Adultes et Jeunes, vivant à Saint-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entraide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

"Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité". Vatican II

"Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesses et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie". P. Coulin.

## CONCLUSION

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.

# LES CYCLES DE FORMATION



## Premier cycle :

### **collège**

- Classes de 6e à 3e mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3e)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
  - 6e de Consolidation
  - Cycle d'Orientation 4e-3e en trois ans
- Langues : Allemand et Anglais
  - A partir de la 4e : Latin, Grec, Espagnol
  - Section Européenne (Anglais)
- Sections Trilingues
- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6e-5e)

## Second cycle :

### **lycée**

- Classes de 2e à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE (4, rue Wickram - 68000 COLMAR Tél.03 89.41.29.52)  
(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)

### **Lycée d'Enseignement Général**

- Baccalauréats L, ES, S
- Classe de Pré-seconde
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Trilingues
- Section Européenne (Anglais)
- Langues anciennes : Latin, Grec

## L.E.G.

- Options :

Informatique, Gestion, Arts-Plastiques, Musique, Sc. Nat., Sc. Phys., Langue et Culture Régionales

### **Lycée d'Enseignement Technique**

## L.E.T.

- Btn SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Btn STT (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais
- B.T.S. Comptabilité Gestion
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue







# VIE SCOLAIRE

## horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
  - 8 h 55 : Cours
  - 9 h 50 : Récréation
  - 10 h 05 : Cours
  - 11 h 00 : Cours
  - 11 h 50 : Fin des cours de la matinée
  - Repas en Self-Service
  - 14 h 00 : Cours
  - 15 h 00 : Cours
  - 15 h 50 : Récréation
  - 16 h 05 : Cours ou étude
  - 17 h 00 : Cours ou étude
  - 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude
- Certains cours débutent à 13 h ou 13 h 30.
  - Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6e et de 5e.
  - Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
  - Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
  - En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
  - Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
  - Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

- Education au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.

## devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou

préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éven-

la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

## bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février,

Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure-Redoublement
- Changement d'orientation ou, éventuellement, d'établissement.

## demi-pension

Nous attirons l'attention des

parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre.



tuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

## notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20,

s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de

Pour les élèves sortant de 5<sup>e</sup>4<sup>1<sup>ère</sup></sup>, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont

souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

## options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui



ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

## conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.

## information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRÉ", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

## carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le

présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

## service de santé

## orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne. Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les

divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau, ouvert tous les mardis et vendredis en période scolaire de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h, confié à un Conseiller d'Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1<sup>er</sup> trimestre.

## livres scolaires

### Collège (6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>)

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

### L.E.G.T. (2<sup>e</sup> à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il



appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André, permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.





## Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important

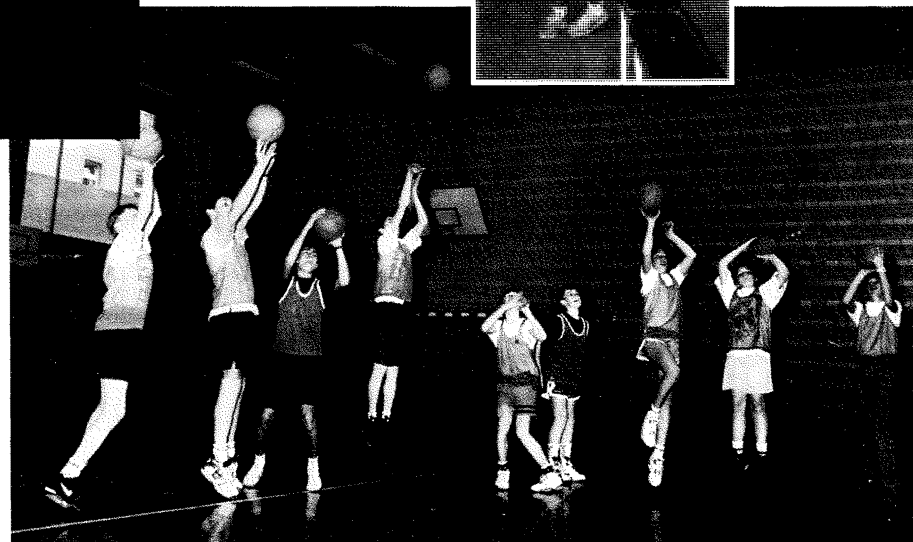
de livres, est ouvert sans interruption de 8 h 00 à 17 h 50.

C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.

## Éducation physique et sportive

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : shorts, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).



## Dispense

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical

est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), dont les activités sont programmées essentiellement le mercredi après-midi sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

Se renseigner auprès d'eux. En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en

dispenser, avec l'accord du responsable.



# **&** Structures **Mode** *de Participation*

## “ **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** ”

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

## “ **CONSEIL DE DIRECTION** ”

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

## “ **CONSEIL DE GESTION** ”

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité

diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

## “ **CONSEIL PÉDAGOGIQUE** ”

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

## “ **CONSEIL D'ENSEIGNEMENT** ”

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc.

## “ **DÉLÉGUÉS DE CLASSE** ”

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs princi-

paux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués des classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale assistent aux conseils de classe. Ils se réunissent régulièrement autour d'un Directeur de cycle qui assure auprès d'eux un rôle d'animation et de coordination. Ils rendent compte à leurs camarades des réunions auxquelles ils assistent.

Des élèves délégués, élus par le collège des délégués, participent au conseil d'établissement.

## “ **RÉUNIONS DE PARENTS** ”

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur





étaient pas apparus jusque là :

- . participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- . engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- . soutien de certaines initiatives scolaires ou parascolaires ;
- . information sur les carrières ;
- . participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L. ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette présentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

### “ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ( APEL )

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "LA FAMILLE EDUCATRICE", revue d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

### “ COMITÉ DES FÊTES

Les parents y jouent un rôle particulièrement actif. Le Comité a principalement mission d'organiser la Kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



### “ COMITÉ D'ANIMATION PASTORALE (CAP)

En 1978, s'est créé à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves actuels ou anciens élèves, personnes extérieures à l'établissement..., tous ayant à cœur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

### “ ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des

formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.





# Proposition de Vie Chrétienne

## ■ les temps forts

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens les aumôniers, en union avec des laïcs, organisent réguliè-

rement des temps forts : soirées d'Aumônerie, week-ends ou séjours prolongés dans une maison d'accueil ou de retraite ou auprès d'une communauté monastique, (Trappistes d'Acey...).

## ■ "les mouvements"

## ■ activités diverses

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement à une élite chrétienne. Elle est ouverte à tous, sinon elle ne serait plus missionnaire. C'est pourquoi nous proposons certaines activités qui sont autant d'approches de la pratique évangélique, sans exiger des participants la Foi. C'est par exemple la sensibilisation aux grands problèmes du monde par le biais de conférences-débats, le lancement d'opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté... Les jeunes qui sont engagés dans le groupe d'entraide et de solidarité ou qui rencontrent régulièrement vieillards et handicapés travaillent dans ce sens.

**D**evant le pluralisme des religions auxquelles peuvent appartenir les élèves, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permettent d'affirmer leur croyance et leur appartenance à une "Eglise" (assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure d'Enseignement Religieux assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure les regroupe pour approfondir leur réflexion et leur vie de foi.

## ■ prière et vie sacramentelle

L'établissement offre aux élèves et aux enseignants la possibilité de se rencontrer pour la prière et l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. La communauté éducative toute entière est invitée chaque trimestre (Avent, Carême, Kermesse) à chanter et à proclamer sa Foi en Dieu au cours d'une célébration eucharistique commune.

Le cadre de la prière et du rassemblement des croyants a son importance : c'est pourquoi l'oratoire, appelé "Petit Taizé" et la chapelle de communauté se veulent accueillants, véritables demeures de Dieu, où le silence et la beauté sont respectés.



Sensibles à la dimension communautaire de leur engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu.

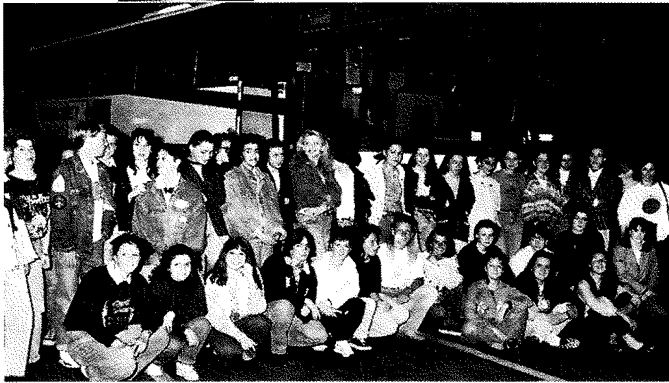
La Manécanterie "Les Petits Chanteurs de Saint-André" et le Choeur des Filles offrent également aux jeunes la possibilité de mieux vivre leur foi.

## ■ "le personnel" de l'aumônerie

De plus en plus l'aumônerie de Saint-André doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi les religieux Marianistes comptent beaucoup sur la collaboration des parents et des professeurs qui ont le sens de leur mission dans l'Eglise. Leur première préoccupation est de vivre le mieux possible le message qu'ils annoncent en catéchèse, dans les mouvements, dans les temps forts, etc. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi. Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à coeur l'éducation Chrétienne à St-André peuvent prendre part à cette mission d'Eglise.



# ACTIVITÉS PARASCOLAIRES



## ✓ clubs

L'éventail des clubs varie d'une année à l'autre selon la demande des élèves et l'initiative des animateurs : danse, théâtre, jeu d'échecs, ensemble musical.



Particulièrement dynamique, le club de lecture accueille les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

## ✓ foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, est à la fois lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Econome, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

## ✓ échanges scolaires jumelages

Sans que la périodicité en soit fixe,

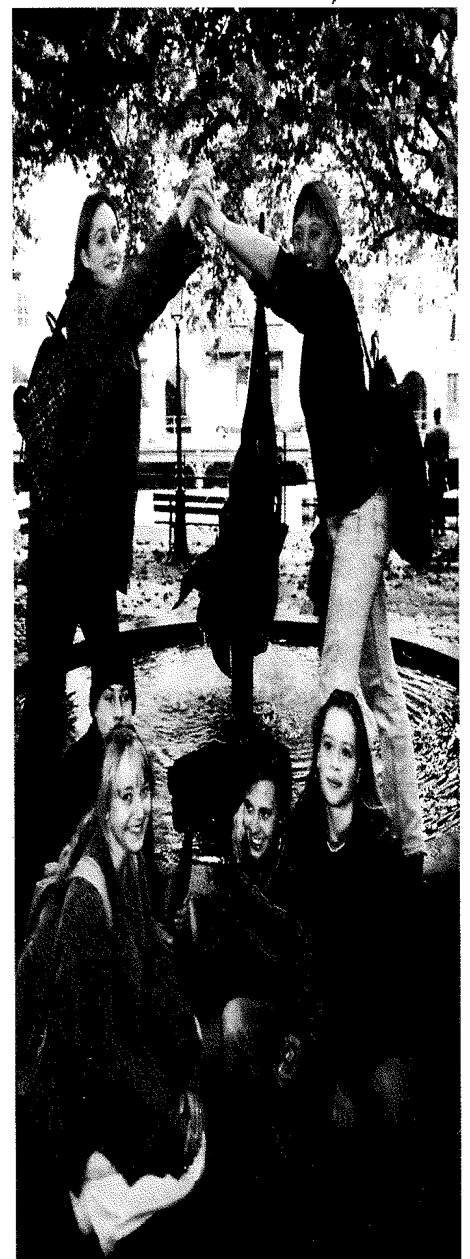
des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne et les Etats-Unis. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents

français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues. Se renseigner auprès d'eux.

Parmi les plus actifs, il convient de mentionner les jumelages avec le lycée PINDL de RATISBONNE, avec WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN, et l'échange avec le lycée ALBERTUS MAGNUS DE ST-INGBERT.

## ✓ visites diverses

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'ini-



tiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

## ✓ spectacles

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.



### ✓ Les Petits Chanteurs de Saint-André

fort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essayent de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE et les choristes du Choeur des Filles par Isabelle PARPAILLON.



### ✓ Le Choeur des Filles de Saint-André

Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien à nos jours. Ils chantent occasionnellement de grandes oeuvres avec orchestre ("Messe du Couronnement" de Mozart, le "Requiem" de Fauré...).

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'ef-

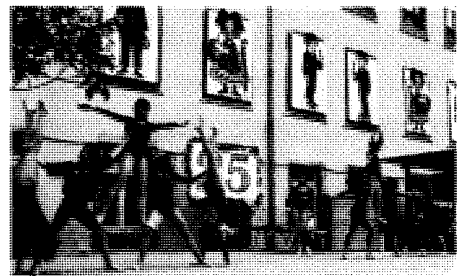
### ✓ activités culturelles

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclus cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative. Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.



### ✓ kermesse

Véritable Fête de Famille de Saint-André, la Kermesse fait une large part à l'initiative des jeunes qui saisissent volontiers cette occasion de se produire sur le podium dans des activités gymniques et des danses, de monter leurs propres stands et de concourir aux nombreuses activités de cette journée.



# ADMINISTRATION

## Renseignements pratiques

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

### ■ Direction

Le Directeur reçoit sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat

- Secrétariat et Economat

8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

- Responsables de Cycle et Professeurs

Prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance

- Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education

Reçoivent de préférence sur rendez-vous.

- B.D.I.

*Ouvert tous les mardis et vendredis de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h. Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat.*

### ■ inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

### ■ conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

Nous rappelons que l'internat des filles est à régler directement à l'établissement où elles prennent pension.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

### ■ contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

**Comptes Collège Saint-André :**

**CCP Strasbourg 445 40 Y**

**Banques COLMAR :**

**CMDP - SOGENAL - CIAL - CAISSE D'EPARGNE**





# Têtes et Fonctions nouvelles

De droite à gauche :

M. Francis **GHIELENS**, Directeur de l'Assomption et Professeur de Technologie à St-André

Mme Christine **BURET**, Responsable du cycle central du Collège

Mme Sabine **PERROT**, Professeur stagiaire en Anglais

Mme Chantal **GEORGELIN**, Educatrice

Manquent sur la photo :

M. **ADLI** André-Frédéric, Educateur

Mme **UETTWILLER** Françoise, Professeur d'Allemand

## CLASSES & EFFECTIFS

| CLASSE                 | PROFESSEUR PRINCIPAL | EFFECTIF<br>CLASSE | EFFECTIF<br>NIVEAU | EFFECTIF<br>CYCLE |
|------------------------|----------------------|--------------------|--------------------|-------------------|
| B.T.S. B1              | Mme MURON            | 17                 |                    |                   |
| B.T.S. B2              | Mme MEHLEN           | 23                 | 40                 |                   |
| B.T.S. C1              | M. DURR              | 18                 |                    |                   |
| B.T.S. C2              | M. BOTH              | 19                 | 37                 | 77                |
| TERMINALE 1            | M. COME              | 33                 |                    |                   |
| TERMINALE 2            | M. WILLEM            | 22                 |                    |                   |
| TERMINALE 3            | M. FAHRER            | 27                 |                    |                   |
| TERMINALE 4            | Mme BUTSCHER         | 36                 |                    |                   |
| TERMINALE 5            | M. NISSE             | 35                 |                    |                   |
| TERMINALE 6            | M. KUSNIR            | 22                 |                    |                   |
| TERMINALE 7            | Mme DENNI            | 28                 | 203                |                   |
| PREMIERE 1             | M. BRAUN             | 19                 |                    |                   |
| PREMIERE 2             | M. MULLER            | 22                 |                    |                   |
| PREMIERE 3             | M. MERIAUX           | 22                 |                    |                   |
| PREMIERE 4             | M. BALAND            | 32                 |                    |                   |
| PREMIERE 5             | M. HERMANN           | 34                 |                    |                   |
| PREMIERE 6             | M. MEYER             | 29                 |                    |                   |
| PREMIERE 7             | Mlle GOOR            | 35                 | 193                |                   |
| SECONDE 1              | M. BETTINGER         | 25                 |                    |                   |
| SECONDE 2              | M. CLAUDEL           | 32                 |                    |                   |
| SECONDE 3              | Mlle SCHNEIDER       | 34                 |                    |                   |
| SECONDE 4              | M. WISNIEWSKI        | 34                 |                    |                   |
| SECONDE 5              | Mme NISSE            | 33                 |                    |                   |
| SECONDE 6              | M. GRUNENWALD        | 34                 |                    |                   |
| SECONDE 7              | Mme BOHRHAUER        | 34                 |                    |                   |
| SECONDE 8              | M. GERBER            | 24                 | 250                | 723               |
| TROISIEME 1            | Mlle BELMAIN         | 30                 |                    |                   |
| TROISIEME 2            | Mlle JOURDAN         | 32                 |                    |                   |
| TROISIEME 3            | M. KIEFFER           | 32                 |                    |                   |
| TROISIEME 4            | Mlle LETILLY         | 30                 |                    |                   |
| TROISIEME 5            | Mme GALLET           | 32                 |                    |                   |
| TROISIEME 6            | Mme DIEBOLD          | 32                 | 188                |                   |
| QUATRIEME 1            | M. LEFEVRE           | 27                 |                    |                   |
| QUATRIEME 2            | M. FLEITH            | 29                 |                    |                   |
| QUATRIEME 3            | M. LADOUCH           | 31                 |                    |                   |
| QUATRIEME 4            | M. BUCKEL            | 24                 |                    |                   |
| QUATRIEME 5            | Mme PRUD'HOMME       | 31                 |                    |                   |
| QUATRIEME 6            | M. BOUCABEILLE       | 25                 |                    |                   |
| QUATRIEME 7            | Mme BRAUN            | 20                 | 187                |                   |
| CINQUIEME 1            | Mme DE BRUN          | 31                 |                    |                   |
| CINQUIEME 2            | Mme NAUDIN           | 30                 |                    |                   |
| CINQUIEME 3            | M. HAUG              | 33                 |                    |                   |
| CINQUIEME 4            | Mme BURET            | 31                 |                    |                   |
| CINQUIEME 5            | Mlle MUNDWILER       | 32                 |                    |                   |
| CINQUIEME 6            | Mme MAECHLER         | 33                 | 190                |                   |
| SIXIEME 1              | Mme PFEIFFER         | 29                 |                    |                   |
| SIXIEME 2              | Mme JAMBERT          | 29                 |                    |                   |
| SIXIEME 3              | Mme HANS             | 32                 |                    |                   |
| SIXIEME 4              | Mme DURPOIX          | 32                 |                    |                   |
| SIXIEME 5              | Mme BUCKEL           | 18                 |                    |                   |
| SIXIEME 6              | Mme MENEGHETTI       | 31                 |                    |                   |
| SIXIEME 7              | Mme SUR              | 31                 | 202                | 767               |
| <b>TOTAL GENERAL :</b> |                      | <b>1490 ELEVES</b> |                    |                   |

## LE FC SAINT-ANDRE :

*une première en Alsace*

Le Lycée Collège Episcopal Saint-André de Colmar a créé la sensation en engageant deux équipes dans le championnat du Haut-Rhin. C'est la première fois, en effet, qu'un club de Football, inscrit en championnat, est issu d'un établissement scolaire. Deux équipes participeront à la compétition, l'une en réserve, l'autre en 3ème division.

Elèves du lycée, étudiants de BTS, professeurs et éducateurs se retrouvent chaque dimanche. Il faut dire qu'il existait "une tradition football" à Saint-André avec chaque année un match profs-élèves en présence de grands noms du football professionnel alsacien. D'ailleurs Roland WEL- LER a accepté la Présidence d'Honneur du club alors que Jacky DUGUEPEROUX était lui présent à l'assemblée générale constitutive en mars dernier.

L'objectif à moyen terme est de créer des sections jeunes.



Le FC St-André Colmar - Saison 97/98

Accroupis de gauche à droite : Régis HUEBER - Sébastien HARLEPP (capitaine) - Stéphane FORLEMAYER (entraîneur) - Sébastien THIEBAUT - Fabien BILGER - Sébastien PAFFENHOFF - Thomas STRAUB  
 Débout de gauche à droite : Robert HARLEPP - Ludovic BEAUCHET - Georges DE OLIVEIRA - Nicolas PAFFENHOFF - Damien WANNER - Christophe HERMANN - Arnaud PFERTZEL - Sébastien STRAUB - Martine KELLER (vice-Présidente)

# Les Responsables de l'Établissement

M. BLUM  
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

## LE SECTEUR PÉDAGOGIQUE

M. NISSE - SOUS-DIRECTEUR  
Responsable des 1<sup>re</sup> et Terminales

M. GRUNENWALD  
Responsable des classes de Secondes

M<sup>me</sup> DENNI  
Responsable section SMS

M. KUSNIR  
Responsable section STT et BTS

M. CORBE  
Conseiller Principal d'Éducation Lycée

M<sup>me</sup> HANS  
Responsable des classes de 6<sup>e</sup>

M<sup>me</sup> BURET  
Responsable des Classes de 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup>

M<sup>lle</sup> BELMAIN  
Responsable des classes de 3<sup>e</sup>

M<sup>me</sup> CARRET  
Conseillère d'Éducation Collège

M<sup>lle</sup> BURGER  
Responsable des Sports

M. HERMANN  
Président du Conseil Pédagogique

M<sup>lle</sup> JOURDAN  
Déléguée Culturelle

## L'AUMONERIE COLLÈGE

P. MOUGEL

Frère Olivier GLAIZE

## L'AUMONERIE LYCÉE

P. BARRE

Frère Frank LADOUCH

## LE SECRÉTARIAT

M. HANS  
Secrétaire Général

M<sup>lle</sup> BILGER  
Secrétaire

M<sup>me</sup> WURCKER  
Secrétaire

M. DIDIERLAURENT  
Responsable Reprographie

## L'ECONOMAT

M. BILGER  
Economie

M<sup>me</sup> PERESSON  
Comptable

M<sup>me</sup> WISNIEWSKI  
Documentaliste

M<sup>me</sup> HEINRICH  
Documentaliste - Adjointe  
Responsable du B.D.I.

M<sup>me</sup> ERMEL  
Psychologue Scolaire

## C.D.I. - ORIENTATION

## L'ACCUEIL

M<sup>me</sup> ORY

M<sup>me</sup> GEORGES

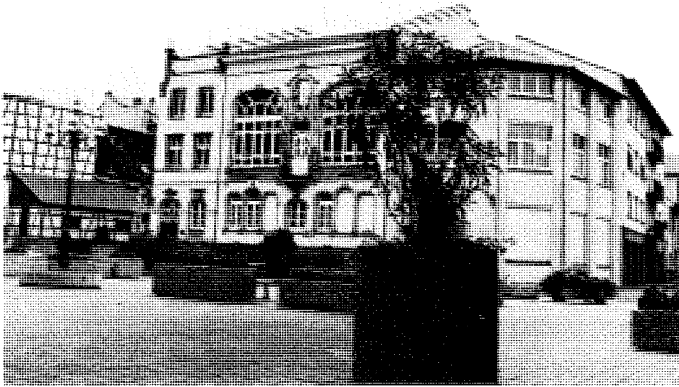
## DIVERS

M<sup>me</sup> CORBE  
Infirmierie

M. HAETTICH  
Service Entretien

# Jumelage Saint-André - IMPRO rue des Artisans

**L**e Collège Saint-André accueille une classe de l'Institut Médico Professionnel (rue des Artisans) avec leur institutrice spécialisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12 h 30 à 16 h pendant le temps scolaire. Cette classe s'appelle "Classe Sésame".



Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque l'ouverture sur le monde du travail (les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins) et sur le monde scolaire (présence à Saint-André les après-midis), en attendant l'ouverture sur le monde adulte puisqu'il s'agit de leur dernière année avant intégration dans le monde du travail (en CAT : Centre d'Aide au Travail).

Les élèves concernés sont dans le dernier cycle de formation de l'IMPRO, avant l'intégration en milieu ordinaire ou en milieu protégé (CAT : Centre d'Aide au Travail). Ce cycle comprend un stage tous les matins en entreprises et des cours assurés par leur institutrice l'après-midi. Ces jeunes ont entre 16 et 19 ans.

## Objectifs pour les élèves de l'IMPRO

- offrir aux jeunes de l'IMPRO la possibilité de vivre une expérience d'intégration dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT) dans un cadre scolaire non spécialisé.
- partager les repas et passer un moment de la récréation (foyer, cours de récréation...) avec d'autres jeunes que ceux qu'ils côtoient habituellement dans leur Centre.
- donner un sens concret au concept d'insertion.



## Objectifs pour les élèves et la Communauté éducative de Saint-André

- offrir aux élèves de Saint-André une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle ; leur permettre de côtoyer de près ou de loin des élèves de l'IMPRO afin de mieux comprendre et connaître cette réalité.
- répondre aux objectifs du Projet Educatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.
- permettre aux élèves de Saint-André qui pourraient être tentés de se moquer de jeunes souffrant d'un handicap de mieux les comprendre et mieux les accepter.

## Jumelage entre les deux établissements

Outre l'accueil de la classe d'adaptation les après-midis scolaires, le jumelage entre les deux établissements pourra comprendre d'autres activités ponctuelles comme, par exemple :

### PARRAINAGE :

- “ En début d'année, pour faciliter l'accueil : parrainage par un ou deux élèves de Saint-André pour le temps de 12 h 30 à 14 h 00 (repas ensemble, découverte du CDI, du foyer...)
- “ Participation de quelques élèves à une heure de cours d'une classe de l'IMPRO pour seconder l'institutrice dans des activités culturelles ou autres ...
- “ Relation approfondie entre la classe SMS et la classe d'adaptation (possibilité à des élèves volontaires de la section SMS de donner quelques "cours").

### DECOUVERTE DU MILIEU SCOLAIRE :

- “ Intervention de professeurs de Saint-André volontaires pour des cours d'une demi-heure dans leur domaine respectif pendant trois à six séances : musique, dessin, catéchèse/réflexion, expériences en physique, biologie (connaissance du corps, maladies ...)
- “ Possibilité à l'un ou l'autre élève de la classe d'adaptation de participer régulièrement à un cours dans une classe de Saint-André : musique, dessin, sport (sous réserve de couverture d'assurance spécifique ...)
- “ Participation au cross d'établissement.

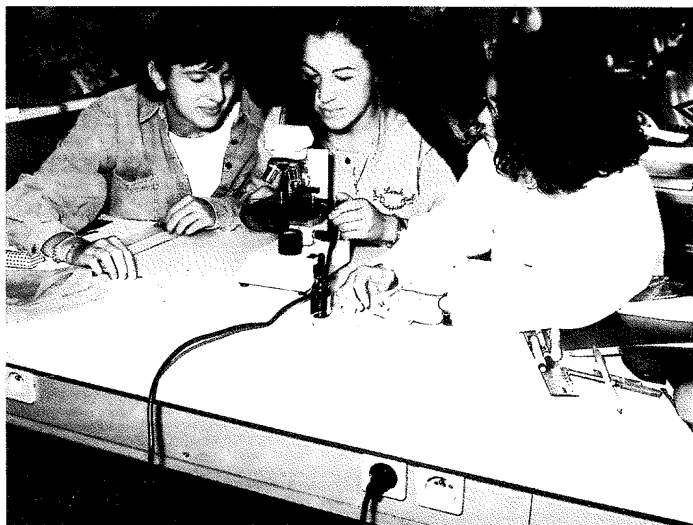
### DIVERS :

- “ Repas pris avec les participants du cross et des élèves volontaires.
- “ Organisation de sortie en commun avec des classes ou des élèves volontaires (sortie culturelle, détente, visite, promenade...)
- “ Possibilité de laisser dans le journal réalisé par des élèves de Saint-André "l'Ignorant Eclairé" un espace pour la classe d'adaptation ...



## Un nouveau laboratoire

# SVT



plus de grandes tables en bois, mais des belles paillasses modernes équipées pour les T.P., un mur blanc pour les projections, un double tableau, des pare-soleil et des stores aux fenêtres, etc.

Deux nouveaux laboratoires ont également été créés, pour ranger le matériel et pour préparer les expériences.

Dans ce qui fut le domaine de M. GUTLEBEN, que beaucoup d'anciens élèves ont connu, se trouvaient encore beaucoup de "traces" de sa présence : fiches de "recettes" pour réactifs, diapos soigneusement classées... Son souvenir est toujours là et l'actuelle équipe de SVT, ainsi que les élèves sont prêts à reprendre le flambeau.

*Les Professeurs de SVT*

**S**ciences Naturelles, Biologie-Géologie et maintenant SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), voici quelques appellations d'une discipline qui évolue sans cesse. En particulier pour les sciences de la vie, on assiste en cette fin de 20ème siècle à une véritable explosion des connaissances. L'enseignement de la matière s'est tout naturellement adapté. L'entraînement à la démarche expérimentale est un des objectifs essentiels de la discipline.

Des travaux importants étaient prévus au 2ème étage du bâtiment jaune et, dans la foulée, une des salles de SVT a été entièrement transformée. Un chantier rondement mené pendant les vacances puisqu'à la rentrée tout était prêt. L'ancienne grande salle a été entièrement refaite :



*N'ayez pas peur : vous êtes porteurs d'Espérance*



Le C.A.P., Comité d'Animation Pastorale, a pour mission de stimuler, au sein de la Communauté Educative du Collège, le souci de notre dynamisme intérieur.

Suite aux Journées Mondiales de la Jeunesse 97 à Paris, il vous propose, pour cette année scolaire, de retenir le message de Jean Paul II qui a conclu ce rassemblement :

**N'AYEZ PAS PEUR, VOUS ÊTES PORTEURS D'ESPERANCE.**

Puisse cette consigne soutenir nos initiatives d'éducation et susciter



tout particulièrement notre écoute des jeunes, avenir du Monde.

A soigner, dès aujourd'hui, l'esprit d'unité dans nos classes.

Tout près de nous : la sortie des secondes au VIC, l'attention à la Semaine Missionnaire, bientôt la Journée Tiers Monde à l'école et à l'horizon la Fête de la Saint-André. Autant d'occasions d'être, les uns près des autres, **Porteurs d'ESPERANCE**, à l'écoute de l'Esprit du Seigneur vivant au coeur de tous.

*Fr. Mougel*

# LES PROFESSEURS ET LEURS CLASSES

## FRANÇAIS

|                        |      |     |     |
|------------------------|------|-----|-----|
| BERGELIN MARYSE        | 3°1  | 6°1 |     |
| BETTINGER MARCEL       | 1°2  | 2°1 | 5°2 |
| BLUM JOSEPH            | 2°8  |     |     |
| BRAUN M. THERESE       | 2°7  | 4°3 | 4°7 |
|                        | 6°3  |     |     |
| BRAUN PATRICK          | 1°1  | 5°6 | 6°2 |
| BURET CHRISTINE        | 2°8  | 3°3 | 5°4 |
|                        | 6°4  |     |     |
| CLAUDEL JEAN           | 1°3  | 2°2 | 4°2 |
| DENNI MARIE-JEANNE     | C.1  | 2°6 | 4°1 |
| HAUG HENRI             | B.2  | 1°5 | 5°3 |
| JOURDAN CAROLINE       | 1°6  | 2°5 | 3°2 |
| MARIE-ANNE LETILLY     | B.1  | 1°4 | 3°4 |
| MENEGHETTI PHILIPPE    | T1°3 | 2°4 | 6°5 |
|                        | 6°6  |     |     |
| POYAC BERNARD          | 4°4  |     |     |
| PRUD'HOMME A.FRANCOISE | 4°5  | 4°6 | 5°5 |
| SCHNEIDER BRIGITTE     | C.2  | 2°3 | 3°5 |
| SUR BEATRICE           | 1°7  | 3°6 | 5°1 |
|                        | 6°7  |     |     |

## LATIN

|                     |                 |       |  |
|---------------------|-----------------|-------|--|
| BETTINGER MARCEL    | 5°1.6           |       |  |
| CLAUDEL JEAN        | 4°2             | 3°3.4 |  |
| HAUG HENRI          | 1°1.5           | 5°3   |  |
| JOURDAN CAROLINE    | 3°2             | 4°1.3 |  |
| MENEGHETTI PHILIPPE | 5°4.5           |       |  |
| POYAC BERNARD       | 4°3.5           |       |  |
| SCHNEIDER BRIGITTE  | Niv. Terminales |       |  |
|                     | 2°1.3.4         | 3°3.5 |  |

## GREC

|               |           |  |  |
|---------------|-----------|--|--|
| HAUG HENRI    | 2°1 à T7  |  |  |
| POYAC BERNARD | 4°1 à 3°6 |  |  |

## PHILOSOPHIE

|                      |     |     |     |
|----------------------|-----|-----|-----|
| COME MICHEL          | T.1 | T.6 | T.7 |
| WILLEM JEAN-FRANÇOIS | T.2 | T.3 | T.4 |
|                      | T.5 |     |     |

## ALLEMAND

|                       |         |       |           |
|-----------------------|---------|-------|-----------|
| ANGUENOT BRIGITTE     | C.1     | T.1   |           |
|                       | T.7     | 1°1   | 2°3.4.5.6 |
|                       | 1°6     | 2°2   |           |
| BEYING CLAUDINE       | B.1     | B.2   |           |
| CLADE-MOREL MADELEINE | 2°3.4.6 | 3°3.4 |           |
|                       | 6°1.2.  | 4°2.3 | 5°1.2     |
|                       | 3°6     |       | 6°1.2     |
| GERBER JEAN-GEORGES   | 2°8     | 3°1   | 5°1.2     |

|                      |           |         |           |
|----------------------|-----------|---------|-----------|
| HELDERLE ANNE        | Niveau 2° | 3°2     | 3°2.3     |
|                      | 2°6.7     | 4°2.3.4 | 4°7       |
|                      | 5°5.6     | 6°1.2.3 |           |
| LEFEVRE PIERRE       | T.2.3     | T.6     | 1.3       |
|                      | 1°2.3.4   | 2°1     | 2°3.4.5   |
|                      | 4°1       |         |           |
| MANGOLD JOSEPHE      | 2°6.7     | 3°2     | 3°5.6     |
|                      | 5°2.3     | 6°2.3   | 4°2.3.4.5 |
| MARCHAL ELISABETH    | 3°2       | 4°3.4   | 4°6       |
|                      | 3°2.3.4   | 4°7     | 6°6.7     |
| SCHMID PAULE         | T.2.3     | T.4.5   | T.1.3     |
|                      | 1°1.3.4.5 | 1°3.4.5 | 1°1       |
|                      | 1°4.5     | 1°7     | 2°5       |
| STÖCKLE RAPHAEL      | C.2       | T.4.5   | 1°4.5     |
|                      | 2°3.4     |         |           |
| UETTWILLER FRANCOISE | 6°5       |         |           |

## ANGLAIS

|                       |           |           |         |
|-----------------------|-----------|-----------|---------|
| BELMAIN GENEVIEVE     | B2        | T.1       | T°2     |
|                       | T.7       | 1°1       | 1°1.5   |
|                       | 3°1       |           |         |
| HENNY JEAN-GEORGES    | T.6       | 1°6       | 2°3.4   |
|                       | 2°6.7     | 2°8       | 4°2.3.4 |
|                       | 4°7       |           |         |
| KIRSTETTER BRIGITTE   | 3°3       | T.2.3.4.5 | 1°3.4.5 |
|                       | 3°2.3     | 4°2.3     | 5°5.6   |
|                       | 6°4.5.7   |           |         |
| LEYNAUD-MARIE-NOELLE  | B1        | 1°7       | 2°3.4.5 |
|                       | 3°3.4     | 5°1.2     | 6°1.2.3 |
|                       | 6°6.7     |           |         |
| LOCOGE SERGE          | T.1.2.3   | T.4.5     | T.3.4   |
|                       | 1°1       | C.1       | 3°5.6   |
|                       | 4°2.3.4   | 2°4.5     | 3°6     |
| PAGET AGNES           | 2°4.5     | 2°6.7     | 3°2.3.4 |
|                       | 4°1       | 4°5       | 4°6     |
|                       | 6°3.4     |           |         |
| PERROT SABINE         | 2°1       | 3°5       |         |
| REBERT FRANCINE       | Niv. 2°   | 2°6.7     | 5°3.5   |
|                       | 6°3.4.5.6 |           |         |
| WETZEL VERONIQUE      | T.2.3     | 1°2.3.4   | 3°2     |
|                       | 5°4       | 5°5.6     | 4°2.3.4 |
| ZIMMERMANN BERNADETTE | C.2       | T.5       | 1°4.5   |
|                       | 1°2.3.4   | 2°2       | 2°5     |
|                       | 2°1.2.3   |           |         |

## ESPAGNOL

|                       |         |           |         |
|-----------------------|---------|-----------|---------|
| GONZALEZ MARIE-FRANCE | 3°5     | 4°5.6     |         |
| NAUD BERNADETTE       | Niv. T. | T.1.3     | Niv. 1° |
|                       | 1°1.3.4 | 2°1.3.4.5 | 2°3.4   |

## MATHÉMATIQUES

|                     |            |            |       |
|---------------------|------------|------------|-------|
| ADAM GILBERT        | 2°7<br>6°3 | 4°1        | 5°4   |
| BUCKEL ANNICK       | 4°6<br>6°5 | 6°1        | 6°2   |
| BUTSCHER MONIQUE    | C.2<br>2°2 | T.4        | T.7   |
| DE BRUN CECILE      | 3°3        | 4°5        | 5°1   |
| DIEBOLD CHRISTIANE  | 2°3        | 3°6        |       |
| FAHRER JEAN-MARIE   | T.3<br>2°2 | 1°2<br>3°2 | 2°6   |
| GALLET MARIE-JOSE   | T.1<br>4°2 | 1°7<br>4.4 | 3°5   |
| HANS MONIQUE        | 3°1<br>6°3 | 4°7<br>6°6 | 5°2   |
| LADOUCH FRANK       | 4°3        | 5°3        |       |
| MAECHLER CHANTAL    | 2°8<br>6°7 | 3°4        | 5°6   |
| MERIAUX JEAN-MARC   | 1°1<br>2°4 | 1°1.2.3    | 1°3   |
| MUNDWILER CHRISTINE | 1°4<br>5°5 | T.2        | 1°2.3 |
| NISSE DANIEL        | C.1        | T.4.5      | 1°5   |
| NISSE MARION        | T.6<br>2°5 | 1°6        | 2°1   |

## SCIENCES PHYSIQUES

|                        |                     |                     |                |
|------------------------|---------------------|---------------------|----------------|
| JACQUES                | T.1<br>3°1.2        | T.2.3<br>1°1.2.3    | 2°6<br>1°4     |
| BERNAT SYLVIE          | 2°2<br>4°1.2<br>5°3 | 2°3<br>4°7          | 2°7<br>5°1.2   |
| KLINGELSCMITT DANIELLE | T.5<br>4°1.2        | 1°5                 | 3°5.6          |
| LADOUCH FRANK          | 4°3.4               |                     |                |
| PFEIFFER MONIQUE       | T.7<br>5°5          | 2°1<br>5°1.2        | 3°3.4<br>5°3.4 |
| SUTTER SIMON           | T.1.3.5<br>3°2.3    | 1°1.5<br>4°2.3.5    | 2°4.5<br>1°5   |
| WISNIEWSKI HENRI       | T.4<br>5°2<br>2°4   | T.4.5<br>5°6<br>2°5 | 2°4.5<br>1°7   |
| ZIMMERMANN EDITH       | 1°4<br>4°5<br>5°5.6 | 2°8<br>4°6          | 3°5.6<br>5°4   |

## HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

|                      |                   |            |            |
|----------------------|-------------------|------------|------------|
| CHALTE BERNARD       | 1°1<br>5°4        | 1°4<br>6°1 | 5°1<br>6°4 |
| COME MICHEL          | T.6               |            |            |
| DESOUCHES JEAN-MARIE | 4°3<br>6°2        | 4°6<br>6°3 | 5°6<br>6°5 |
| FLEITH CLAUDE        | 1°6<br>4°2<br>5°5 | 3°2<br>4°5 | 3°4<br>5°3 |
| GRUNENWALD ANDRE     | T.1<br>2°5        | T.2<br>2°6 | 1°7<br>2°8 |

|                    |            |            |            |
|--------------------|------------|------------|------------|
| KELLER MARTINE     | T.3<br>6°6 | T.4<br>6°7 | 1°3        |
| KIEFFER JOSE       | T.5<br>3°3 | 1°2<br>4°4 | 2°4<br>4°7 |
| KIRBIHLER FRANCOIS | 2°2<br>4°1 | 2°3        | 3°1        |
| NAUDIN GENEVIEVE   | 2°1<br>3°5 | 2°5<br>3°6 | 2°7<br>5°2 |
| SIGWARTH FRANCOIS  | 1°5        |            |            |

## SCIENCES NATURELLES

|                        |                     |                |              |
|------------------------|---------------------|----------------|--------------|
| BOUCABEILLE JEAN-LOUIS | T.1<br>T.4.5<br>4°6 | T.2.3<br>4°1.2 | T.4<br>4°3.4 |
| DIEBOLD CHRISTIANE     | 3°5.6<br>6°6        | 5°3            | 5°4          |
| GOOR ANNE              | 1°1.2.3<br>2°8      | 1°7<br>6°3     | 2°1<br>6°4   |
| HERMANN CATHERINE      | 2°4<br>5°2          | 2°5<br>6°2     | 3°5.6        |
| HERMANN CLAUDE         | T.5                 | 1°5            | 2°6          |
| MESSMER JEAN-PAUL      | 1°4<br>2°3          | 1°5<br>3°3.4   | 2°2<br>6°5   |
| PLEIS CHRISTINE        | 3°1.2<br>4°7<br>6°7 | 4°3.4<br>5°5   | 4°5<br>5°6   |
| SCHULTZ CHRISTIANE     | T.7                 | 1°4            | 2°6.7        |
| ZENNER YVETTE          | 3°1.2               | 5°1            | 6°1          |

## TECHNOLOGIE

|                  |                       |              |              |
|------------------|-----------------------|--------------|--------------|
| BUCKEL DENIS     | 3°1.2<br>4°3.4<br>4°7 | 3°3.4<br>4°5 | 3°5.6<br>4°6 |
| CHARDON PHILIPPE | 6°1<br>6°4            | 6°2<br>6°6   | 6°3<br>6°7   |
| GHIELENS FRANCIS | 4°1.2                 |              |              |
| HANS DANIEL      | 5°1                   | 5°2          | 5°5          |
| HEITZ GUY        | 3°5.6<br>5°4          | 5°1<br>5°5   | 5°3<br>5°6   |

## E.P.S.

|                    |                   |                      |              |
|--------------------|-------------------|----------------------|--------------|
| ANGST THIERRY      | T.5<br>2°6        | 1°5Niv. 2°+1°<br>2°5 | 4°2          |
| BURGER NATHALIE    | 3°4<br>5°2        | 4°1<br>6°3           | 5°1          |
| GUILLEMAIN LILIANE | T.1<br>2°3<br>4°6 | 1°7<br>2°8<br>4°7    | 2°1<br>3°6   |
| HUMBERT ELISABETH  | 4°3               | 5°3                  | 6°5          |
| JAMBERT SYLVIANE   | T.6<br>3°2        | T.7<br>3°5           | 1°6<br>6°2   |
| MARIN DOREL        | 3°3<br>6°7        | 4°4<br>5°4           | 5°5          |
| RODENSTEIN ANNIE   | 2°7<br>5°6        | 4°5<br>6°2           | 5°5          |
| ROTH ROGER         | T.2<br>1°4<br>3°2 | T.4<br>2°2           | 1°1.2<br>3°1 |



|                    |     |       |     |
|--------------------|-----|-------|-----|
| THIRY JEAN-JACQUES | T.3 | 1°2.3 | 2°4 |
|                    | 3°1 | 3°5   | 5°4 |
|                    | 6°4 | 6°6   |     |

## MUSIQUE

|                |                               |     |     |     |     |     |
|----------------|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| GLAIZE OLIVIER | Option T cycle long 3°1 à 3°6 |     |     |     |     |     |
|                | 6°1                           | 6°2 | 6°3 | 6°4 | 6°6 | 6°7 |

|                    |              |  |  |  |  |  |
|--------------------|--------------|--|--|--|--|--|
| RITTER JEAN-MICHEL | Niv. 2°+1°   |  |  |  |  |  |
|                    | de 4°1 à 4°7 |  |  |  |  |  |
|                    | de 5°1 à 5°6 |  |  |  |  |  |
|                    | 6°5          |  |  |  |  |  |

## ARTS PLASTIQUES

|               |     |     |  |  |
|---------------|-----|-----|--|--|
| BUCKEL ANNICK | 5°6 | 6°2 |  |  |
|---------------|-----|-----|--|--|

|                  |                      |     |         |  |
|------------------|----------------------|-----|---------|--|
| CHARDON PHILIPPE | T.1                  | 1°1 | T.1.2.3 |  |
|                  | 1°1.2.3              |     |         |  |
|                  | Option 2° cycle long |     |         |  |

|                       |     |     |     |  |
|-----------------------|-----|-----|-----|--|
| HILDENBRAND CHRISTINE | 3°3 | 4°3 | 6°1 |  |
|                       | 6°3 | 6°7 |     |  |

|                 |              |     |     |     |
|-----------------|--------------|-----|-----|-----|
| TISSERANT ALAIN | 3°1          | 3°2 | 3°4 | 3°5 |
|                 | 3°6          | 4°1 | 4°2 | 4°4 |
|                 | 4°5          | 4°6 | 4°7 |     |
|                 | de 5°1 à 5°5 |     |     |     |
|                 | 6°4          | 6°5 | 6°6 |     |

## ÉCONOMIE

|              |     |     |     |
|--------------|-----|-----|-----|
| DURR JACQUES | C.1 | C.2 | T.2 |
|              | T.3 | 1°3 |     |

|                 |     |
|-----------------|-----|
| MULLER FRANÇOIS | T.7 |
|-----------------|-----|

## S.E.S.

|              |     |     |  |
|--------------|-----|-----|--|
| DURR JACQUES | T.2 | 1°3 |  |
|--------------|-----|-----|--|

|                 |     |     |     |
|-----------------|-----|-----|-----|
| MULLER FRANÇOIS | 1°2 | 1°3 | 2°1 |
|                 | 2°2 |     |     |

|            |       |
|------------|-------|
| MEYER JEAN | 2°3.5 |
|------------|-------|

## S.M.S.

|                  |     |     |     |
|------------------|-----|-----|-----|
| BOHRHAUER JOELLE | T.7 | 1°7 | 2°7 |
|------------------|-----|-----|-----|

|                    |     |
|--------------------|-----|
| DENNI MARIE-JEANNE | T.7 |
|--------------------|-----|

## S.T.E.

|           |     |     |  |
|-----------|-----|-----|--|
| BOTH RENE | C.1 | C.2 |  |
|-----------|-----|-----|--|

|                  |     |     |     |
|------------------|-----|-----|-----|
| FETET EMMANUELLE | B.1 | B.2 | C.1 |
|                  | C.2 | 1°6 |     |

|                 |     |     |  |
|-----------------|-----|-----|--|
| FETTER FRANCINE | T.7 | 1°7 |  |
|-----------------|-----|-----|--|

|                  |     |     |     |
|------------------|-----|-----|-----|
| KUSNIR JEAN-MARC | C.1 | C.2 | T.6 |
|------------------|-----|-----|-----|

|                |     |     |  |
|----------------|-----|-----|--|
| MEHLEN JOSIANE | B.1 | B.2 |  |
|----------------|-----|-----|--|

|            |     |     |     |
|------------|-----|-----|-----|
| MEYER JEAN | C.1 | B.1 | B.2 |
|            | T.6 | 1°6 |     |

|            |     |     |  |
|------------|-----|-----|--|
| MURON ANNE | B.1 | B.2 |  |
|------------|-----|-----|--|

|                       |     |     |     |
|-----------------------|-----|-----|-----|
| THOMMEREL A-CATHERINE | B.1 | T.6 | T.7 |
|                       | 1°6 | 2°6 |     |

## TECHNOLOGIE MÉDICALE

|                |     |
|----------------|-----|
| ANHEIM ANNETTE | T.7 |
|----------------|-----|

## INFORMATIQUE

|             |       |
|-------------|-------|
| HANS DANIEL | 2°1.5 |
|-------------|-------|

|                |                               |  |  |
|----------------|-------------------------------|--|--|
| HERMANN CLAUDE | Niv. Sec. Prem. et Terminales |  |  |
|----------------|-------------------------------|--|--|

## T.S.A.

|           |       |     |     |
|-----------|-------|-----|-----|
| HEITZ GUY | T.5   | 1°5 | 2°4 |
|           | 2°4.5 |     |     |

## I.R.

|                |     |     |     |
|----------------|-----|-----|-----|
| BAFFREY ALBERT | B.1 | C.1 | 3°1 |
|                | 3°2 | 3°3 | 3°4 |
|                | 3°5 | 3°6 |     |

|                  |     |           |     |
|------------------|-----|-----------|-----|
| BARRE JEAN-LOUIS | B.2 | T.2 à T.7 |     |
|                  | 1.2 | 1.3       | 2°2 |
|                  | 2°3 | 2°4       | 2°5 |
|                  | 2°6 | 2°7       | 2°8 |

|                  |     |     |  |
|------------------|-----|-----|--|
| BETTINGER MARCEL | C.2 | 1°2 |  |
|------------------|-----|-----|--|

|             |     |     |  |
|-------------|-----|-----|--|
| BLUM JOSEPH | 1°3 | 1°7 |  |
|-------------|-----|-----|--|

|                        |     |     |     |
|------------------------|-----|-----|-----|
| BOUCABEILLE JEAN-LOUIS | B.1 | T.4 | 4°6 |
|------------------------|-----|-----|-----|

|                     |     |  |  |
|---------------------|-----|--|--|
| BRAUN MARIE-THÉRÈSE | 4°7 |  |  |
|---------------------|-----|--|--|

|               |     |  |  |
|---------------|-----|--|--|
| BRAUN PATRICK | 1°1 |  |  |
|---------------|-----|--|--|

|             |     |  |  |
|-------------|-----|--|--|
| COME MICHEL | T.1 |  |  |
|-------------|-----|--|--|

|                |     |     |  |
|----------------|-----|-----|--|
| CORBE FRANÇOIS | 4°6 | 4°7 |  |
|----------------|-----|-----|--|

|                |     |  |  |
|----------------|-----|--|--|
| DE BRUN CECILE | 5°1 |  |  |
|----------------|-----|--|--|

|                   |     |     |     |
|-------------------|-----|-----|-----|
| DURPOIX CHRISTINE | 1°5 | 2°4 | 2°6 |
|                   | 5°4 | 6°2 | 6°4 |

|  |     |  |  |
|--|-----|--|--|
|  | 6°7 |  |  |
|--|-----|--|--|

|               |     |     |  |
|---------------|-----|-----|--|
| FLEITH CLAUDE | 4°2 | 4°5 |  |
|---------------|-----|-----|--|

|                |     |     |     |
|----------------|-----|-----|-----|
| GLAIZE OLIVIER | 4°1 | 4°2 | 4°3 |
|                | 4°4 | 4°5 |     |

|                  |     |     |     |
|------------------|-----|-----|-----|
| GRUNENWALD ANDRE | 2°1 | 2°7 | 2°8 |
|------------------|-----|-----|-----|

|              |     |     |  |
|--------------|-----|-----|--|
| HANS MONIQUE | 6°3 | 6°6 |  |
|--------------|-----|-----|--|

|            |     |  |  |
|------------|-----|--|--|
| HAUG HENRI | 5°3 |  |  |
|------------|-----|--|--|

|               |     |  |  |
|---------------|-----|--|--|
| HELDERLE ANNE | 6°5 |  |  |
|---------------|-----|--|--|

|                  |     |     |  |
|------------------|-----|-----|--|
| JOURDAN CAROLINE | 1°6 | 3°2 |  |
|------------------|-----|-----|--|

|              |     |  |  |
|--------------|-----|--|--|
| KIEFFER JOSE | 3°3 |  |  |
|--------------|-----|--|--|

|               |     |     |     |
|---------------|-----|-----|-----|
| LADOUCH FRANK | C.1 | 1°4 | 2°1 |
|               | 2°2 | 2°3 | 2°5 |

|  |     |  |  |
|--|-----|--|--|
|  | 4°3 |  |  |
|--|-----|--|--|

|                    |     |     |  |
|--------------------|-----|-----|--|
| MARIE-ANNE LETILLY | 1°4 | 3°4 |  |
|--------------------|-----|-----|--|

|                  |     |  |  |
|------------------|-----|--|--|
| MAECHLER CHANTAL | 5°6 |  |  |
|------------------|-----|--|--|

|                |     |     |  |
|----------------|-----|-----|--|
| MANGOLD JOSEPH | 3°6 | 4°1 |  |
|----------------|-----|-----|--|

|                     |     |  |  |
|---------------------|-----|--|--|
| MENEGHETTI PHILIPPE | 4°4 |  |  |
|---------------------|-----|--|--|

|                   |     |     |     |
|-------------------|-----|-----|-----|
| MERIAUX JEAN-MARC | T.5 | T.7 | 1°5 |
|                   | 1°6 |     |     |

|            |     |  |  |
|------------|-----|--|--|
| MEYER JEAN | T.6 |  |  |
|------------|-----|--|--|

|                 |     |  |  |
|-----------------|-----|--|--|
| MULLER FRANCOIS | 3°1 |  |  |
|-----------------|-----|--|--|

|                  |     |  |  |
|------------------|-----|--|--|
| NAUDIN GENEVIEVE | 5°2 |  |  |
|------------------|-----|--|--|

|                  |     |  |  |
|------------------|-----|--|--|
| PFEIFFER MONIQUE | 6°1 |  |  |
|------------------|-----|--|--|

|                        |     |  |  |
|------------------------|-----|--|--|
| PRUD'HOMME A-FRANÇOISE | 5°5 |  |  |
|------------------------|-----|--|--|

|                 |     |              |  |
|-----------------|-----|--------------|--|
| REBERT FRANCINE | B.2 | Cat.Protest. |  |
|-----------------|-----|--------------|--|

|                  |                           |  |  |
|------------------|---------------------------|--|--|
| SCHALLER BETTINA | C.2 Catéchèse Protestante |  |  |
|------------------|---------------------------|--|--|

|                    |     |  |  |
|--------------------|-----|--|--|
| SCHNEIDER BRIGITTE | 3°5 |  |  |
|--------------------|-----|--|--|

|                      |     |     |  |
|----------------------|-----|-----|--|
| WILLEM JEAN-FRANCOIS | T.2 | T.3 |  |
|----------------------|-----|-----|--|

premier  
trimestre  
96 / 97

**octobre**

|                          |                  |         |   |
|--------------------------|------------------|---------|---|
| MARDI                    | 7                | 18 h 30 | Réunion des Parents de 2°                     |
| JEUDI                    | 9                | 18 h 30 | Réunion des Parents de 1°                     |
| VENDREDI                 | 10               | 20 h 00 | Assemblée Générale de l'APEL                  |
| SAMEDI                   | 11               | 8 h -12 | Permanence Psychologue Scolaire               |
| SAMEDI 11 au DIMANCHE 12 |                  |         | Week-end au VIC pour les Secondes             |
| MARDI                    | 14               | 18 h 30 | Réunion des Parents de 5°                     |
| JEUDI                    | 16               | 18 h 30 | Réunion des Parents de 3°                     |
| DIMANCHE                 | 19               |         | Assemblée Générale des Anciens                |
| LUNDI                    | 20 au LUNDI 3.11 |         | Voyage USA                                    |
| MARDI                    | 21               | 18 h 30 | Réunion des Parents de Terminale              |
| JEUDI                    | 23               | 18 h 00 | Conseil d'Etablissement                       |
| VENDREDI                 | 24               | 8 h -12 | Permanence Psychologue Scolaire               |
|                          |                  |         | Journée Tiers Monde : la sécurité alimentaire |
|                          |                  |         | Au soir; congés de la Toussaint jusqu'au      |
|                          |                  |         | lundi 03.11 à 8 h 00                          |

**novembre**

|          |                   |                    |                                       |
|----------|-------------------|--------------------|---------------------------------------|
| LUNDI    | 3                 | 8 h 00             | Reprise des cours                     |
| VENDREDI | 7                 | 19 h 00            | COCOEC à St-André                     |
| SAMEDI   | 8                 | 8 h -12            | Permanence Psychologue Scolaire       |
|          |                   |                    | CROSS d'Etablissement                 |
|          |                   |                    | Après le CROSS : pont du 11 novembre  |
|          |                   |                    | jusqu'au 12.11 à 8 h 00               |
| SAMEDI   | 15                | 20 h 00            | Soirée TAIZÉE                         |
| MERCREDI | 19 au JEUDI 20.10 |                    | Brevet Blanc                          |
| VENDREDI | 21                | 13 h 30 - 17       | Permanence Psychologue Scolaire       |
| MARDI    | 25                | 18 h 30            | Réunion du C.A.P.                     |
| VENDREDI | 28                |                    | Fête de la St-André                   |
| SAMEDI   | 29                | 8 h 30             | Conseil d'Administration et Assemblée |
|          |                   |                    | Générale de l'Association de Gestion  |
|          |                   |                    | St-André/Assomption.                  |
|          |                   | 11 h 00            | Conseil de Gestion de St-André.       |
|          |                   | de 18 00 à 22 h 00 | Soirée Aumonerie                      |

**décembre**

|          |    |              |                                  |
|----------|----|--------------|----------------------------------|
| SAMEDI   | 6  | 8 h - 12     | Permanence Psychologue Scolaire  |
| SAMEDI   | 13 | 20 h 00      | Soirée TAIZÉE                    |
| VENDREDI | 19 | 13 h 30 - 17 | Permanence Psychologue Scolaire  |
| SAMEDI   | 20 |              | Après les cours : congés de Noël |
|          |    |              | jusqu'au 5.1.1997                |

**autres dates  
à retenir...**

Du LUNDI 2 au SAMEDI 7 Mars : stage 1° SMS - 1ère partie.  
Du LUNDI 20 Avril au SAMEDI 16 Mai : stage 1° SMS - 2ème partie.

Parents, élèves, professeurs...,  
vous êtes tous invités à participer au

**TEMPS DE PRIERE**

Tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois à 20 h 30  
à la Chapelle de communauté du Collège Saint-André

Prochaines rencontres : 16.10.97 - 06.11.97 - 20.11.97 - 04.12.97 - 18.12.97 - 15.01.98

Pas de rencontres lorsque les jeudis tombent sur les congés scolaires  
Temps de prière animé par les religieux et les laïcs de la famille marianiste

